



## Lettre d'information de l'AOMF n° 19 - décembre 2012

Numéro spécial : Droits de l'enfant

### Actualités de l'AOMF

Rencontre de l'AOMF des 22-24 octobre 2012 à Tirana en Albanie sur le thème du « renforcement des compétences des Médiateurs et Ombudsmans dans la protection des droits des enfants »



La dernière rencontre des membres de l'AOMF s'est tenue à Tirana en Albanie les 22-24 octobre 2012 en parallèle de son Conseil d'administration concernant le renforcement des compétences des Médiateurs et Ombudsmans dans la protection des droits des enfants. Une quarantaine de membres de l'AOMF ont répondu à l'invitation du Médiateur Albanais et de l'AOMF, ainsi que de nombreux représentants du gouvernement albanais, d'institutions nationales ou d'ONG du pays. Cette réunion s'est conclue par l'adoption d'une résolution appelant notamment les Ombudsmans à se saisir de la protection des mineurs et de la promotion de leurs droits.

[En savoir plus...](#)

### Réunion du Conseil d'Administration de l'AOMF

Les membres du Conseil d'Administration de l'AOMF se sont réunis à Tirana le 22 octobre 2012. La programmation 2012-2013 était au centre des débats :

- Consolidation et vulgarisation du Recueil de doctrine,
- Élargissement et renforcement de l'AOMF en direction des zones Afrique, Europe de l'Est et Asie,
- Soutien aux jeunes institutions ou aux institutions fragiles,
- Amélioration de la communication de l'Association,
- Appel à projets AOMF : financement de projets de membres,
- Promotion des droits de l'enfant,
- Formation au Centre de Rabat.

Le budget de l'Association a par ailleurs été longuement débattu, l'AOMF devant se donner

les moyens de réaliser sa programmation ambitieuse, et les membres du Conseil d'administration ont ainsi choisi de proposer une multiplication par 2 des cotisations des membres.

Le Conseil a également insisté sur l'importance de sanctionner les membres qui ne payent pas leur cotisation, des relances individuelles ont ainsi été adressées aux retardataires courant décembre.

[En savoir plus...](#)

## 10e formation au Centre de Rabat : « Médiateurs et Ombudsmans face aux litiges fonciers », 20-22 nov. 2012



L'AOMF a organisé sa dixième formation au Centre de Rabat grâce à l'institution du Médiateur du Royaume du Maroc du 20 au 22 novembre. Le thème général de la formation était « Médiateurs et Ombudsmans face aux litiges fonciers ».

Une vingtaine de collaborateurs des institutions de médiation du Niger, Sénégal, Haïti, France, Guinée, Bénin, et Maroc ont participé à cette session.

[En savoir plus...](#)

## Visite de travail de collaborateurs du Médiateur du Niger chez le Défenseur des droits à Paris dans le cadre du soutien de l'AOMF aux jeunes institutions (26 au 30 nov. 2012)



Dans le cadre du programme de soutien aux jeunes institutions et institutions fragiles de l'AOMF, deux conseillers techniques du Médiateur du Niger, sont venus pour une semaine de visite de travail chez le Défenseur des droits à Paris.

Le programme comptait plusieurs présentations des services du Défenseur des droits afin de prendre connaissance du fonctionnement de l'institution. Des visites à l'extérieur ont par ailleurs été organisées avec la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNCDDH), la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés, ainsi que le CGLPL (Contrôleur général des lieux de privation de liberté).

[Voir le programme](#)

Communiqué de soutien du Président de l'AOMF, Pr Serigne DIOP, au Médiateur de la République du Mali

Les Lundi 24 et Mardi 25 Septembre 2012, le Professeur Serigne DIOP, Médiateur de la République du Sénégal a participé à une mission de l'Association des Médiateurs des pays membres de l'UEMOA à Bamako, au Mali, dirigée par le Professeur Albert TEVOEDJRE, Médiateur de la République du Bénin, Président de l'Association. Le Secrétaire Général du Médiateur de la République du Faso était aussi présent. La visite s'inscrit dans le cadre des efforts de recherche de solutions à la crise que traverse le Mali.

[En savoir plus...](#)

## L'AOMF publie un communiqué de soutien à l'attention de M. IANCU, Avocat du Peuple de Roumanie

Le Président et Secrétaire général de l'AOMF publie un communiqué de soutien à l'attention de M. IANCU, ancien Avocat du peuple de Roumanie, destitué au cours du mois de juillet 2012 par le gouvernement roumain, remettant en cause l'irrévocabilité de son mandat de cinq ans.

[Lire le communiqué](#)

## Participation du Président de l'AOMF aux 12e Assises Statutaires de l'AA-HJF à Cotonou

Sur invitation de Monsieur Ousmane BATOKO, Président de la Cour Suprême du Bénin et Président de l'Association Africaine des Hautes Juridictions francophones (AA-AJF), le Professeur Serigne DIOP, Médiateur de la République du Sénégal, Président de l'AOMF, a participé aux 12e Assises Statutaires de l'AA-HJF, réunies à Cotonou du 8 au 12 juillet 2012. Il a aussi pris part au Colloque international, organisé à l'occasion, sur le thème : « les systèmes juridiques et judiciaires de l'espace AA-HJF face aux impératifs de la lutte contre la corruption ».

La rencontre a été un moment important d'échanges sur l'Etat de droit, suite à la recommandation de la Réunion des Réseaux organisée par l'OIF, au mois de mars dernier à Paris, de collaboration et de partage entre les différents réseaux.

## Actualités des membres

### Un Médiateur commun pour la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles



A la suite de la volonté des parlementaires wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et comme inscrit dans la Déclaration de Politique Régionale et Communautaire, l'institution du Médiateur de la Région wallonne et le service du Médiateur de la Communauté française ont été fusionnés pour faire place, à partir du 1er septembre 2012, au Service du Médiateur commun à la Communauté française et à la Région wallonne.

Réunis en séance plénière les 12 et 18 juillet derniers, les Parlements

de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont officiellement avalisé la décision de l'Organe commun de désigner Marc BERTRAND au poste de Médiateur au Service de médiation commun à la Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

[En savoir plus...](#)

## L'Ombudsman du Burundi valide son plan stratégique 2012-2017

L'Ombudsman du Burundi, Monsieur Mohamed RUKARA, a organisé les 21 et 22 novembre 2012 à Bujumbura, un atelier de validation de sa feuille de route pour les cinq prochaines années. Cet atelier a enregistré la participation des acteurs étatiques et institutionnels, mais aussi celle des acteurs non étatiques du Burundi.

[En savoir plus...](#)

## Droits de l'enfant

### Albanie : L'affaire de l'enfant de 11 ans qui est mort à l'hôpital d'une « Hyperthermie Maligne »

Au mois de novembre 2012, la presse écrite et audiovisuelle du pays a rendu public le fait tragique d'un patient, enfant de 11 ans, mort pendant une intervention chirurgicale esthétique de l'œil, réalisée par une équipe commune de médecins albanais-irlandais, au Centre Hospitalier Universitaire « Mère Teresa », à Tirana.

Comme expliqué dans l'affaire rendue publique, soit par les médias, soit par les représentants du ministère de la Santé, il a été précisé que la cause de la mort du patient en question étant une «Hyperthermie maligne », qui a provoqué les complications après l'anesthésie appliquée et qui a conduit à sa mort dans la salle d'opération.

[En savoir plus...](#)

Belgique (Délégué général aux droits de l'enfant de la communauté française)



Début juin 2012, le Délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant est saisi au sujet d'un jeune de 14 ans qui vient de faire l'objet d'une exclusion définitive à trois jours du début des examens.

Trois mois plus tôt, l'adolescent a été pris en possession d'un sachet de cannabis dans l'enceinte de l'école. La procédure légale d'exclusion a immédiatement été entamée. Très vite, le service d'aide qui suit le jeune a interpellé l'école afin de remettre les faits en contexte. L'adolescent poursuit depuis toujours une scolarité sans problème, tant sur le plan du comportement qu'au niveau des résultats. Un travail de conscientisation sur la gravité de l'acte est entamé et un changement d'école est prévu pour la rentrée scolaire. La maman du jeune demande dès lors à ce que son fils puisse y terminer son année, sachant qu'une exclusion à cette période équivaut presque toujours à une triple sanction : exclusion, déscolarisation pendant plusieurs mois et redoublement.

[En savoir plus...](#)

## Bénin : Protection des enfants dits « sorciers », le Professeur Albert Tévoédjrè en fait son cheval de bataille



Au Bénin, la protection des droits des enfants est avant tout, au-delà des conventions internationales ratifiées et des textes législatifs nationaux en vigueur, tributaire des réalités socioculturelles spécifiques qui fondent leur statut dans la société. L'enfant y est en effet considéré comme un bien précieux, mais aussi comme une richesse dans le sens à la fois symbolique et matériel. Dès sa conception, il participe à une histoire liée à la perpétuation du lignage et son identité est plus sociale qu'individuelle.

Le contexte social et culturel reste caractérisé par un certain nombre de normes et de croyances qui sont à l'origine de nombreux abandons ou meurtres d'enfants. L'infanticide rituel en fait partie. Ce fléau, qui existe depuis longtemps et qui est légitimé dans certaines communautés dans les départements du Nord du pays, consiste généralement à donner la mort au nouveau né par diverses manières, ce dernier étant condamné par la société parce qu'il serait né, dans des conditions préjudiciables à la paix, au bonheur, à la prospérité ou à la quiétude de sa famille, de son milieu ou de son environnement. Cette pratique touche plusieurs catégories d'enfants, à savoir : les enfants atteints d'un handicap physique (toute déformation corporelle : grosse tête, ventre ballonné, yeux rouges, etc.) ; les enfants ayant une maladie physique (épilepsie, tuberculose, etc.) ou psychique (autisme ou trisomie) voire les enfants surdoués ; les enfants ayant un comportement insolite ; les enfants « mal nés »...

[En savoir plus...](#)

## Bulgarie : Initiative pour la promotion des droits de l'enfant et des activités du Médiateur de la République de Bulgarie auprès des enfants et des jeunes

Le 20 Novembre 2012 M. Konstantin Penchev, Médiateur de la République de Bulgarie, a organisé une rencontre avec les élèves de l'école «Konstantin Velichkov» au centre communautaire du village Patalenitsa dans la région de Pazardjik. L'événement s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale pour l'année scolaire 2012-2013 « Je participe et je change », lancée par le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sciences. Cette campagne est soutenue par le Médiateur de la République de Bulgarie.

[En savoir plus...](#)

## Canada - Nouveau-Brunswick : Le Défenseur des enfants et de la jeunesse reçoit la Vice-présidente du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

La Vice-présidente du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a terminé le 20 décembre, une tournée de quatre jours au Canada qui l'a menée dans la Première Nation d'Elsipogtog le 5 décembre. Marta Maurás, du Chili, a été invitée par le Défenseur des enfants et de la jeunesse par intérim, Christian Whalen, et ses collègues au Conseil canadien des Défenseurs des enfants et des jeunes afin de constater sur place comment le Canada s'acquitte de ses obligations découlant de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.

[En savoir plus...](#)

## Canada - Québec : Les droits de l'enfant sont au cœur des préoccupations du Protecteur du citoyen du Québec



Le Protecteur du citoyen du Québec a été alerté par des situations de violence familiale à l'égard de nourrissons, eux-mêmes suivis de près par des services publics d'assistance (Direction de la protection de la jeunesse). Reconnaisant la complexité du travail des intervenants gouvernementaux dans ces circonstances, il n'en a pas moins insisté sur la vigilance indispensable et sur la nécessité de consigner les détails de ces événements graves. Advenant que le scénario se répète, l'on doit pouvoir s'appuyer sur ce vécu institutionnel – ou « revue de cas » – pour réagir adéquatement aux signaux de détresse, tant chez l'enfant victime des faits que chez sa famille en déroute.

[En savoir plus...](#)

## Espagne - Catalogne : Présentation du rapport sur la pauvreté des enfants en Catalogne



Le Médiateur de la Catalogne et son Adjointe pour les droits de l'enfant ont présenté devant le Parlement de Catalogne en septembre dernier un rapport sur la pauvreté des enfants, faisant appel à une politique sociale qui donne la priorité à la lutte contre ce phénomène. Le rapport est basé sur la situation vécue par les enfants en Catalogne, l'un des secteurs de la population qui a connu, d'une manière très sévère, les effets de la crise économique sur leur bien-être, montrant que près de 285.000 enfants de moins de 16 ans (23,7%) connaissent une situation de pauvreté ou sont à risque de la subir.

[En savoir plus...](#)

## France : Rapport enfants du Défenseur des droits « Enfants et écrans grandir dans le monde du numérique »



A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre, le Défenseur des droits, Dominique Baudis, et le Défenseuse des enfants, Marie Derain, ont remis au Président de la République leur rapport consacré aux droits de l'enfant intitulé « Enfants et écrans : grandir dans le monde numérique ».

[En savoir plus...](#)

## Madagascar : Des enfants handicapés dans des écoles ordinaires !

Madagascar s'est engagé à mettre en œuvre les dispositions de la Convention internationale sur les droits de l'enfant à la suite de sa ratification le 19 mars 1991. Il a été décidé que l'éducation doit être « une priorité nationale absolue » et que « l'enseignement est obligatoire à partir de l'âge de six ans ». Toutefois, des enfants restent encore en marge de l'éducation puisque les données de 2011 du ministère en charge de l'Education font état de 700 000 enfants qui sont encore exclus du système formel pour l'année scolaire 2010-2011, et que 12% des enfants entre 6 à 10 ans en 2010 n'accèdent pas à l'école, que ce sont les enfants en situation de handicap qui sont les plus marginalisés car 11,3% seulement sont scolarisés, représentant ainsi 0,62% des enfants scolarisés. Une situation d'exclusion qui se manifeste également durant les apprentissages en classe.

[En savoir plus...](#)

## Cours d'été international relatif aux droits de l'enfant



Le 1er Cours d'été international relatif aux droits de l'enfant (8 au 18 août 2012) sur « L'article 31 : Le droit au repos, aux loisirs, au jeu, à des activités récréatives, et de participer librement à la vie artistique et culturelle » a été bien accueilli par ses premiers participants. Plus d'une centaine de participants provenant du monde entier se sont réunis à l'Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, pour l'événement. Plusieurs conférenciers ont traité de sujets tels que les droits de l'enfant autochtone et en situation minoritaire, le respect des enfants : une éthique universelle, les débouchées et carrières en défense des droits de l'enfant et « Jouer en toute sécurité! ».

La deuxième édition du cours d'été aura lieu du 12 au 19 juillet 2013, à l'Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada. Elle portera principalement sur le thème de la violence faite aux enfants et les garanties de l'article 19 de la Convention et commencera par une pré-conférence de trois jours, suivie d'un cours magistral de cinq jours axé sur les droits de l'enfant, le bien-être et le développement sain des jeunes.

[En savoir plus...](#)

## Agenda

- Formation à Rabat pour les jeunes institutions, date à confirmer
- Réunion de Bureau : en avril à Paris
- Congrès des membres : fin novembre à Dakar.